

DANS CE
NUMÉRO :

MUTATIONS B	2
CICE	2
3 JUIN	3
Toutes les coordonnées	4
Bulletin d'adhésion	4

DATES A
RETENIR



CTL
13 juin

CAPL recours

A : 24 juin

B : 30 juin

C : 27 juin

Tout le calendrier
national sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

Prime accueil : c'est déjà ça, mais ça ne résout aucun problème !

La DGFIP vient de publier la note sur la prime accueil, qui sera versée sur la paie de juin.

Le montant de cette prime sera de 50 à 400 €, en fonction des modalités d'organisation du service et du temps consacré à l'accueil en 2013 par les agents éligibles.

Les agents éligibles à la prime sont les B et les C des services d'accueil physique généraliste : les SIP, les SIP-SIE, les SIE et l'ensemble des trésoreries y compris les trésoreries mixtes, les trésoreries municipales et SPL, les trésoreries hospitalières, les trésoreries amendes, les trésoreries HLM et les paieries régionales ou départementales, les services communs ou l'accueil au sein des DRFIP ou des DDFIP.

Les services assurant un accueil spécialisé comme les SPF, les PRS et les CDIF et l'enregistrement ne sont pas visés par le dispositif. Ni même les caissiers dans les trésoreries.

Cette situation est incompréhensible !!!

Pour la CGT Finances Publiques, cette prime accueil est loin de compenser le pouvoir d'achat perdu (pour rappel, depuis 1984, date du blocage des salaires, le point d'indice de la fonction publique a perdu 29% sur l'indice des prix).

Mais surtout, la mise en place de cette prime à l'économie engendre une usine à gaz pour le comptage et une différence de traitement entre les collègues généralistes/non généralistes, ce qui n'est pas compréhensible, car les conditions de travail des accueils se sont dégradées ces dernières années, mais ceux des autres collègues aussi !



Cette prime ne règle rien ! Bien au contraire !

Il faut mener une réflexion plus poussée sur la mission dans toutes ses composantes (physique, télé-

phonique, réponses aux courriels, etc), la doctrine d'emploi, les conditions de vie au travail et les règles de gestion.

La CGT défend un accueil du public à visage humain, au service des usagers et permettant aux collègues de travailler en toute sécurité dans de bonnes conditions. Elle exige que les moyens humains et matériels soient mis en oeuvre à cette fin.

PETITION COMMUNIQUÉ COMMUN / MUTATIONS DES CADRES B 2014

LA DG DOIT REVOIR SA COPIE !!

Le projet de mouvement général et de première affectation de la catégorie B vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 1362 agents.

Cette situation est la plus catastrophique de ces dernières années à la DGFIP :

Dans la filière gestion publique 758 emplois sont vacants : 523 en province et 235 en Ile de France.

Dans la filière fiscale 480 emplois sont vacants : 380 en province et 100 en Ile de France.

Dans la filière informatique : 124 emplois sont vacants

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

De fait, en rendant pérennes ces vacances d'emplois, il s'agit bien de suppressions d'emplois masquées qui se cumulent aux milliers de suppressions subies par les agents de la DGFIP ces dernières années. Comment faire fonctionner les services dans ces conditions : sous-effectif supérieur à 2 370 agents en catégorie C, supérieur à 1362 agents en catégorie B ? Comment faire fonctionner les services avec plus de 30 000 suppressions d'emplois depuis 10 ans ?... A travers la fusion des SIP, des SIE, la fermeture des trésoreries et de services entiers, la limitation de l'accueil au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés, et ce n'est qu'un début !

Alors que la quasi totalité des directions est en sous-effectif, elles ne sont pas toutes ouvertes à mutations pour les contrôleurs par la direction générale ; loin s'en faut !

Cette année encore la DGFIP a bloqué de nombreuses mutations de contrôleurs au mépris des règles de gestion et de la vie professionnelle et/ou personnelle des agents. Ils se retrouvent dans des conditions déplorables faute d'arrivées sur les emplois vacants dans les services. **Cette année encore** ce sont les agents qui supportent la pénurie des effectifs. Ainsi pour la CAPN des contrôleurs, la Direction Générale n'a pas voulu muter l'ensemble des collègues qui auraient dû avoir une mutation !

L'ensemble de vos représentants rappelle que le droit à mutation est un droit fondamental et constate que la direction générale ne respecte pas les règles de gestion qu'elle a elle-même élaborées.

Au vu des conditions actuelles, les élus exigent :

1. le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.
2. l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours commun B et C.
3. la création de postes à hauteur des besoins des services
4. l'arrêt des suppressions d'emplois
5. que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demande

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12322>

CICE

Le feu couve toujours sous la cendre dans les SIE où la situation ne s'améliore pas, bien au contraire. Déjà débordés, les services sont confrontés au bazar du remboursement du CICE. Vous savez, le Crédit impôt Compétitivité Emploi, qui revient à faire prendre en charge par le contribuable 4% puis 6% des salaires jusqu'à 2,5 fois le smic, accordé de manière aveugle et indifférenciée à toutes les entreprises...

La CGT, très dubitative sur l'adéquation de la mesure à l'objectif, constate que le premier effet tangible est d'enfoncer encore plus les SIE dans la difficulté. Les travaux sont fort contraints par une procédure complexe et un traitement prioritaire des demandes. Certains services en sont réduits à n'ouvrir le courrier que tous les deux jours, et chaque appel téléphonique devient une torture tant les temps d'exécution sont insuffisants. Sous effectifs, charges constamment en augmentation, ce constat se retrouve un peu partout. Combien de temps allons-nous continuer à subir ? N'est-ce pas temps de sonner l'heure de la révolte collective ?

MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE POUR LA REVALORISATION DES RETRAITES

Le mardi 3 juin 2014 sera l'occasion pour plus de 13 millions de retraités de manifester à l'appel unitaire de l'intersyndicale CGT-FO-CFTC-FSU-Solidaires-LSR-UNRPA-FGR-CGC contre le gel et pour la revalorisation des pensions et retraites.

En annonçant, en avril, la suppression de la revalorisation des retraites qui devait avoir lieu en octobre, le Premier ministre assenait un nouveau coup au pouvoir d'achat de millions de retraités. Cette revalorisation a traditionnellement lieu en avril. Lors de la dernière réforme des retraites, elle a été repoussée au mois d'octobre.

Le gouvernement prétend faire des « économies » sur le dos de la protection sociale, de l'assurance maladie, des collectivités locales et du fonctionnement de l'État. La réalité de la « croissance », c'est celle du taux de pauvreté des retraités, du nombre toujours plus grand de ceux ayant recours aux associations caritatives pour se nourrir, renonçant aux soins médicaux ou devant travailler pour boucler les fins de mois.

Dès le 20 février dernier, l'Union confédérale des retraités CGT a remis 120 000 cartes de vœux au président de la République pour dénoncer la baisse du pouvoir d'achat des retraités, catégorie dont on sait l'importance dans le fonctionnement de l'économie nationale. Le gouvernement fait la sourde oreille face aux revendications et à la colère des plus humbles, oubliant que la retraite n'est pas un privilège, mais un droit.

La CGT se joint à l'intersyndicale pour appeler retraités et futurs retraités à manifester le mardi 3 juin avec, dès 11h00, un rassemblement place Joffre, face à la tour Eiffel, pour un pique-nique militant.





web

 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE A LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**